Rapport Mondial 2011 de Human Rights Watch : le chapitre sur le Burundi

@rib News, 25/01/2011Rapport mondial : De nombreux gouvernements sont trop complaisants Ã lâ€™Ã©gard des gouvernements rÃ©pressifsBruxelles, le 24 janvier 2011 - Un trop grand nombre de gouvernements ont tendance Ã accepter les prÃ©textes et arguments fallacieux avancÃ©s par des gouvernements rÃ©pressifs, prÃ©fÃ©rant adopter des stratÃ©gies complaisantes basÃ©es sur le Â« dialogue Â» privÃ© ou sur la coopÃ©ration, au lieu d'exercer de rÃ©elles pressio visant Ã assurer le respect des droits humains, a dÃ©clarÃ© aujourd'hui Human Rights Watch Ã l'occasion de la publication de son Rapport mondial 2011.Ainsi, au lieu de faire preuve de fermetÃ© Ã l'Ã©gard des chefs d'Ã‰tat responsables de violations de droits, de nombreux pays, dont plusieurs Ã‰tats membres de l'Union europÃ©enne, adoptent des politiques qui ne comportent aucun Ã©lÃ©ment de pression susceptible d'inciter Ã un changement de politique dans ce domaine. Ce rapport de 649 pages (dont une version abrÃ©gÃ©e en franÃ§ais de 166 pages est Ã©galement disponible) est le 21e bilan annuel de Human Rights Watch sur la situation des droits humains Ã travers le monde. Le rapport rÃ©sume les grands problÃ¨mes dans ce domaine dans plus de 90 pays et territoires, reflÃ©tant le vaste travail d'investigation entrepris en 2010 par son Ã©quipe de chercheurs.Voici ci-aprÃ¨s lâ€™intÃ©gralitÃ© du chapitre sur le Burundi du Rapport Mondial 2011 de Human Rights Watch (EvÃ©nements de 2010)

Burundi Ã‰vÃ©nements de 2010Le Burundi a tenu des Ã©lections locales et nationales entre mai et septembre 2010. Ã€ la sui des Ã©lections communales du 24 mai, la commission Ã©lectorale a annoncÃ© une majoritÃ© Ã©crasante pour le parti au pouvoir, le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie-Forces pour la DÃ©fense de la DÃ©mocratie (CNDD-FDD). Les partis d'opposition ont criÃ© Ã la fraude et ont boycottÃ© les Ã©lections qui ont suivi. Les reprÃ©sentants du gouvernemen ont interdit les rÃ©unions de l'opposition et torturÃ© desÂ opposants politiques. Des partisans du CNDD-FDD ainsi que des partis d'opposition ont commis des actes de violence politique. Les observateurs internationaux, soulagÃ©s que le Burundi n'ait pas sombrÃ© dans une violence de masse, ont qualifiÃ© les Ã©lections de Â« calmes Â». Le gouvernement a facilitÃ© la prise de contrÃ´le illÃ©gale du principal parti d'opposition, les Forces nationales de libÃ©ration (FNL), par une aile dissidente favorable au parti au pouvoir. Certains membres du FNL et d'autres partis d'opposition se sont repliÃ©s dans la brousse et ont pris les armes. La police a apprÃ©hendÃ© et tuÃ© plusieurs membres du FNL qui tentaient de rejoindre les groupes armÃ©s. Le gouvernement a rÃ©primÃ© les journalistes, les organisations de la sociÃ©tÃ© civile et les organisations internationales qui ont dÃ©noncÃ© des abus. Les Ã©lections et l'effondrement des avancÃ©es dÃ©mocratiquesLa campagne Ã©lectorale menÃ©e par le CNDD-FDD a utilisÃ© des fonds d'Ã‰tat et recouru en partie Ã la corruption ainsi qu'Ã l'intimidatio La police a interrompu des rÃ©unions de certains partis d'opposition et arrÃªtÃ© des militants. Les Ã©lections communales de mai ont donnÃ© 64 % des votes au CNDD-FDD. Les partis d'opposition ont allÃ©guÃ© une fraude massive et ont formÃ© une coalition, ADC-Ikibiri, qui a appelÃ© Ã un boycott des Ã©lections suivantes. Bien que les partis d'opposition n'aient pas prÃ©sentÃ© de preuves concrÃ¨tes d'une fraude massive, le fait que la Commission nationale Ã©lectorale (CENI) n'ait pas publiÃ© les procÃ¨s-verbaux du dÃ©compte des voix dans chaque bureau de vote - en violation de la loi Ã©lectorale, fait peser des soupÃ§ons sur l'intÃ©gritÃ© du processus. Les six candidats de l'opposition se sont retirÃ©s de l'Ã©lection prÃ©sidentielle juin, laissant le prÃ©sident sortant, Pierre Nkurunziza, le seul candidat en lice. Un parti d'opposition, l'UPRONA, a participÃ© aux Ã©lections lÃ©gislatives de juillet. Le CNDD-FDD a pourtant remportÃ© plus de 80 % des siÃ¨ges au parlement. La violence politique et le retour au conflit armÃ© Avant et pendant les Ã©lections, les principaux partis ont utilisÃ© des tactiques d'intimidation, y compris la violence. Parmi ces partis figurent le FNL et, dans une moindre mesure, le Front pour la dÃ©mocratie au Burundi (FRODEBU), le Mouvement pour la SolidaritÃ© et la DÃ©mocratie (MSD), l'Union pour la Paix et le DÃ©veloppement (UPD), et l'Union pour le ProgrÃ¨s national (UPRONA). Cependant, la majoritÃ© des incidents ont Ã©tÃ© attribuÃ©s au CNDD-FDD. Des groupes de jeunes partisans, notamment les Imbonerakure du CNDD-FDD, ont jouÃ© un rÃ´le significatif dans ces violences. Les Imbonerakure ont Ã©galement Ã©tÃ© impliquÃ©s dans les arrestations illÃ©gales, ava pendant et aprÃ¨s les Ã©lections. Il y a eu au moins cinq assassinats politiques dans les deux semaines qui ont prÃ©cÃ©dÃ© les Ã©lections communales. Pendant les Ã©lections prÃ©sidentielle et lÃ©gislatives, on a comptÃ© jusqu'Ã 128 attaques Ã la grenade Ã travers le pays. Ces attaques visaient pour la plupart des militants politiques, quel que soit leur obÃ©dience ; elles ont fait 11 morts et au moins 69 blessÃ©s. Au moins 33 lieux de rÃ©union du CNDD-FDD ont Ã©tÃ© incendiÃ©s au cours de cette pÃ©riode. Tout au long des mois de juillet et d'aoÃ»t, des membres des FNL ont fui leur maison pour Ã©viter d'Ãªtre arrÃªtÃ©s. Beaucoup d'entre eux sont revenus dans les forÃªts oÃ¹ ils avaient combattu pendant la guerre civile du Burundi, une guerre qui avait durÃ© 16 ans. Le leader du FNL, Agathon Rwasa, est entrÃ© dans la clandestinitÃ©, comme aussi le porte-parole de l'ADC-Ikibiri, Leonard Nyangoma. Un nouveau mouvement armÃ© s'est constituÃ©. En septembre, sept ouvriers d'un membre Ã©minent du CNDD-FDD ont Ã©tÃ© tuÃ©s ; des tÃ©moignages suggÃ¨rent que les meurtriers Ã©taient membres du FNL de la forÃªt de Rukoko. Au moins 18 corps, souvent mutilÃ©s, ont Ã©tÃ© retrouvÃ©s flottant dans la riviÃ¨re Rusizi ; certains ont Ã©tÃ© identifiÃ©s comme membres des FNL. La mission des Nations Unies au Burundi (BINUB) et une organisation burundaise de dÃ©fense des droits humains ont prÃ©sentÃ© aux autoritÃ©s des Ã©lÃ©ments de preuve attestant la police avait accompli certains de ces meurtres. La rÃ©pression de l'opposition politique et la rÃ©surgence de la torture Plus de 250 membres de l'opposition ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s en juin et en juillet. On relÃ¨ve parmi les chefs d'accusation l'Â« incitation de la population Ã ne pas voter Â», ce qui n'est pas un crime au Burundi. D'autres ont Ã©tÃ© accusÃ©s de crimes graves, par exemple avoir lancÃ© des grenades. Au moins 12 militants de l'opposition ont Ã©tÃ© torturÃ©s ou maltraitÃ©s en ju et juillet par le service national de renseignement (SNR). Des dizaines d'autres ont Ã©tÃ© maltraitÃ©s par la police. Des agents du SNR ont coupÃ© un morceau de l'oreille d'un membre de l'UPD et l'ont forcÃ© Ã le manger. D'autres militants ont reÃ§u des coups de pieds dans les organes gÃ©nitaux ou ont Ã©tÃ© emprisonnÃ©s dans les toilettes. Trois dirigeants de l'opposition ont Ã©tÃ© illÃ©galement empÃªchÃ©s de quitter le pays en juin. Le 8 juin, le ministre de l'IntÃ©rieur, Edouard Nduwimana, a interdit toutes les activitÃ©s de l'opposition. Il a annulÃ© cette interdiction gÃ©nÃ©rale Ã la fin de juillet, mais certaines activitÃ©s de l'opposition ont Ã©tÃ© interdites par la police, notamment une confÃ©rence de presse de l'ADC-Ikibiri, le 17 septembre. Le 4 aoÃ»t, le ministre de l'IntÃ©rieur Nduwimana a reconnu les rÃ©sultats du vote d'un Â« congrÃ¨s

extraordinaire Â», organisÃ© par d'anciens membres des FNL avec le soutien du parti au pouvoir. Ce vote destituait le prÃ©sident du FNL, Agathon Rwasa, et le remplaÃ§ait par des dirigeants plus conciliants. Ainsi, aprÃ¨s des annÃ©es d'efforts par des responsables gouvernementaux et de la communautÃ© internationale pour intÃ©grer Rwasa et le FNL au processus politique, le congrÃ¨s du FNL a enfreint ses statuts et privÃ© de voix politique son prÃ©sident et ses partisans. Le 27 septembre, le porte-parole du MSD, FranÃ§ois Nyamoya, a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© pour diffamation aprÃ¨s avoir dÃ©clarÃ© dans u interview Ã la radio que le PrÃ©sident Nkurunziza devrait renvoyer le chef du SNR, Adolphe Nshimirimana, et le directeur adjoint de la police, Gervais Ndirakobuca, en raison des exactions commises par les deux services. Il a Ã©tÃ© libÃ©rÃ© provisoirement le 14 octobre. En plus de son activitÃ© politique, FranÃ§ois Nyamoya est un Ã©minent avocat qui a dÃ©fendu des dÃ©tracteurs du gouvernement devant les tribunaux. Un de ses clients, Jackson Ndikuriyo, un ancien brigadier de police, avait Ã©tÃ© tuÃ©, le 26 aoÃ»t, aprÃ¨s avoir dÃ©posÃ© plainte pour licenciement abusif. Des organisations burundaises droits humains avaient dÃ©noncÃ© ce meurtre comme Ã©tant une exÃ©cution sommaire par la police. Ndikuriyo avait Ã©tÃ© licenciÃ© pour avoir dÃ©noncÃ© la corruption de la police et avait dit Ã son avocat avant sa mort qu'il avait Ã©tÃ© menacÃ© p directeur adjoint de la police, Ndirakobuca. DÃ©fenseurs des droits humains et journalistes L'annÃ©e 2010 est en recul pour les droits des dÃ©fenseurs des droits humains et pour les droits des journalistes avec un niveau de rÃ©pression jamais atteint depuis 2006. Le 18 mai, le ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res, Augustin Nsanze, a rÃ©voquÃ© le permis de travail de la chercheuse d'Human Rights Watch au Burundi, au motif que le rapport du mois de mai de l'organisation sur les violences politiques au Burundi Ã©tait Â« tendancieux Â» et que cette chercheuse avait manifestÃ© Â« des attitudes de nature Ã porter prÃ©judice aux institutions gouvernementales Â». Ã€ ce jour, le gouvernement n'a dÃ©menti aucune information prÃ©cise figurant dans le rapport. Au mois de novembre, le ministre n'avait toujours pas rÃ©pondu aux nombreuses demandes de dialogue de Human Rights Watch.Quatre journalistes ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s en 2010. Jean Claude Kavumbagu, directeur du site web Net Press, a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© en juillet et inculpÃ© de trahison, en vertu d'une loi qui n'est applicable qu'Â«Â en temps de guerre Â», aprÃ¨s avoir mis en doute la capacitÃ© de l'armÃ©e Ã rÃ©pondre Ã une attaque des miliciens Shebbab. Les procureurs ont insinuÃ© que les menaces des Shebbab contre le Burundi rÃ©pondaient bien Ã la dÃ©finition d'un Â« Ã©tat de guerre Â». En octobre, Kavumbagu avait Ã©tÃ© dÃ©tenu illÃ©galement en dÃ©tention provisoire pendant troi mois. Thierry Ndayishimiye, rÃ©dacteur-en-chef du journal Arc-en-Ciel, a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© en aoÃ»t pour avoir dÃ©noncÃ© la corruption au sein de la compagnie nationale d'Ã©nergie. Il a Ã©tÃ© libÃ©rÃ© provisoirement. Deux journalistes du journal indÃ©pendant Iwacu ont Ã©tÃ© dÃ©tenus pendant deux jours en novembre, sans aucune explication et sans qu'une inculpation leur ait Ã©tÃ© notifiÃ©e. Le 29 juillet, Gabriel Rufyiri, prÃ©sident de l'organisation anti-corruption OLUCOME, a Ã©tÃ© interrogÉ un magistrat suite Ã une plainte pour diffamation. Le procureur de la RÃ©publique en mairie de Bujumbura, Renovat Tabu, a ordonnÃ© l'arrestation de Rufyiri. Le magistrat a refusÃ©, faute de preuves, et a Ã©tÃ© mutÃ© le lendemain Ã un poste dans une juridiction du Burundi rural. Eric Manirakiza et Bob Rugurika, respectivement directeur et rÃ©dacteur-en-chef de la station de radio privÃ©e RPA, ont reÃ§u des menaces de mort. Pacifique Nininahazwe, dÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral du Forum pou renforcement de la sociÃ©tÃ© civile (FORSC), a Ã©tÃ© filÃ© par des vÃ©hicules du SNR. Des auditions ont eut lieu pour enten des suspects dans l'affaire du meurtre, en avril 2009, d'Ernest Manirumva, vice-prÃ©sident d'OLUCOME. Des organisations de la sociÃ©tÃ© civile redoutent que les procureurs n'interrogent ni n'arrÃªtent plusieurs responsables de haut rang de la police et du SNR qui ont Ã©tÃ© citÃ©s par des tÃ©moins. Ces organisations ont Ã©galement prÃ©sentÃ© des Ã©lÉ preuves qui suggÃ¨rent que certains tÃ©moins auraient disparu ou auraient Ã©tÃ© tuÃ©s. Le parquet a perdu la confiance des tÃ©moins aprÃ¨s avoir communiquÃ© des renseignements au SNR concernant certains d'entre eux.Justice transitionnelle et justice pÃ©nale Un comitÃ© reprÃ©sentant le gouvernement, l'ONU et la sociÃ©tÃ© civile, a achevÃ© un tour de Â« consultatio nationales Â» pour crÃ©er une Commission vÃ©ritÃ© et rÃ©conciliation et un tribunal spÃ©cial pour juger les crimes de guerre passÃ©s. Le comitÃ© a prÃ©sentÃ© un rapport au PrÃ©sident Nkurunziza en avril, mais en novembre il n'avait pas toujours pas Ã©tÃ© rendu public, ce qui ralentit la mise en place des mÃ©canismes proposÃ©s. L'administration de la justice du Burundi avait en 2010 accumulÃ© d'importants retards dans le traitement des dossiers. 65% des dÃ©tenus sont en dÃ©tention prÃ©ventive. La dÃ©cision d'un tribunal du mois de septembre confirmant la dÃ©tention prÃ©ventive du journaliste Kavumbagu a Ã©tÃ© rendue au motif que la dÃ©tention prÃ©ventive est toujours le meilleur moyen de maintenir un suspect Â« Ã la disposition de la justice Â», ce qui est une violation des principes internationaux des droits humains. Acteurs internationaux clÃ©s Les diplomates internationaux Ã Bujumbura ont suivi de prÃ¨s les procÃ©dures dans les affaires touchant les dÃ©fenseurs des droits humains et les journalistes. Beaucoup ont assistÃ© personnellement aux audiences. Le ministre belge des Affaires Ã©trangÃ¨res a condamnÃ© les arrestations de Kavumbagu et de Nyamoya et a demandÃ© des enquÃªtes sur les allÃ©gations de torture d'opposants politiques. Les Ã‰tats-Unis, qui ont offert l'assistance technique du FBI pour les enquÃªtes menÃ©es sur la mort de Manirumva, ont exhortÃ© le gouvernement Ã poursuivre les hauts responsables soupÃ§onnÃ©s d'Ãªtre impliquÃ©s dans le meurtre. De nombreux gouvernements Ã©trangers ont omis de dÃ©noncer les restrictions sur les droits de l'opposition politique pendant la pÃ©riode Ã©lectorale. Ces gouvernements ont minimisÃ© l'absence d'une rÃ¨gle de jeu Ã©gale et ont exercÃ© une forte pression sur l'opposition pour qu'elle mette fin Ã son boycott, provoquant la forte dÃ©ception de ces partis. La mission de l'ONU au Burundi a systÃ©matiquement rÃ©pertoriÃ© les cas de torture, les arrestations arbitraires et les exÃ©cutions sommaires et a instamment demandÃ© au gouvernement de mettre fin Ã ces pratiques. L'expert indÃ©pendant nommÃ© par l'ONU sur la situation des droits humains au Burundi n'a pas Ã©tÃ© en mesure de prÃ©senter un rapport sur la situation dans ce pays depuis septembre 2008, ce qui s'Ã©carte de la pratique courante du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Le Burundi a fait pression sur le Conseil pour reporter la prÃ©sentation du rapport de l'expert indÃ©pendant pendant la session de septembre 2010. La pression du Rwanda sur le Burundi a entraÃ®nÃ© le rapatriement illÃ©gal de 103 demandeurs d'asile rwandais en novembre 2009. La Tanzanie a pris l'initiative positive de naturaliser 162Â 000 burundais rÃ©fugiÃ©s sur son territoire depuis 1972.Lire lâ€™intÃ©gralitÃ© du Rapp